

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 10 juillet 2017 à 19 h.

L'avis de convocation de cette séance a dûment été signifié aux membres du conseil le 6 juillet 2017, conformément aux dispositions de l'article 153, 2^e alinéa, du Code municipal du Québec (*L.R.Q., chapitre C-27.1*).

Présents : M. Michel Surprenant, maire
M^{me} Annie Poitras, conseillère
M. Michel Robidoux, conseiller
M^{me} Diana Shannon, conseillère
M. Robert Lacombe, conseiller

Absents : M. Camille Solomon, conseiller
M. Gilles Côté, conseiller

Sont également présents :

M^{me} Linda Paquette, directrice générale
M^e Joanne Loyer, directrice du Service du greffe
M. Miguel Brazeau, directeur général adjoint et directeur du Service des finances

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Nomination de M. Miguel Brazeau à titre de directeur général adjoint
4. Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 512-2017 - Achat de machinerie Service des travaux publics
5. Avis de motion - Règlement concernant la délégation du pouvoir d'accorder le contrat de financement
6. Demande d'utilisation du territoire public intra municipal (TPI) - Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles - Sentiers pédestres
7. Mandat à la Corporation de l'Aménagement de la rivière l'Assomption (CARA) - Réalisation d'une carte de caractérisation globale des lacs
8. Mandat - Solist Sécurité - Caméras de surveillance
9. Mandat - Les Entreprises Claude Rondeau, électricien - Caméras de surveillance
10. Période de questions
11. Levée de la séance

1.- Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par le maire, M. Michel Surprenant.

2.- Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3.- Nomination de M. Miguel Brazeau à titre de directeur général adjoint

ATTENDU le départ à la retraite de la directrice générale adjointe;

ATTENDU QUE ce poste doit être comblé.

POUR CES MOTIFS,

2017-220

il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que le directeur du Service des finances, M. Miguel Brazeau, soit nommé au poste de directeur général adjoint de la municipalité de Chertsey à compter du 10 juillet 2017, selon les termes et conditions stipulés au contrat accepté par les parties. Il est également convenu que M. Brazeau conserve ses fonctions à titre de directeur du Service des finances. Le maire, M. Michel Surprenant et la directrice générale et secrétaire-trésorière, M^{me} Linda Paquette, sont autorisés à signer le contrat de travail, pour et au nom de la municipalité.

4.- Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 512-2017 - Achat de machinerie Service des travaux publics

Avis de motion est donné par M. Robert Lacombe à l'effet qu'il soit présenté, à une séance subséquente du conseil, un règlement modifiant le règlement d'emprunt 512-2017 décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 415 000 \$ pour l'achat de machinerie pour le Service des travaux publics, afin d'y préciser le mode de remboursement de l'emprunt.

5.- Avis de motion - Règlement concernant la délégation du pouvoir d'accorder le contrat de financement

Avis de motion est donné par M^{me} Annie Poitras à l'effet qu'il soit présenté, à une séance subséquente du conseil, un règlement concernant la délégation, à la directrice générale et secrétaire-trésorière, du pouvoir d'accorder le contrat de financement à la personne qui y a droit.

6.- Demande d'utilisation du territoire public intra municipale (TPI) - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles - Sentiers pédestres

2017-221

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement d'entériner l'autorisation de M^{me} Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer et déposer auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), une demande d'utilisation du territoire public pour l'aménagement d'un sentier pédestre sur le lot 5 109 141, d'une longueur approximative de 600 mètres et d'autoriser le paiement de 110 \$ (plus taxes si applicables) pour la production d'une telle demande.

M^{me} Delphine Deléglise, consultante en environnement, est désignée principale interlocutrice de la municipalité pour toute question relative à la présente demande auprès du Centre de service du territoire public, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelle ou de la MRC de Matawinie.

Cette somme est disponible au fonds général de la municipalité.

- 2017-222 7.- Mandat à la Corporation de l'Aménagement de la rivière l'Assomption (CARA) - Réalisation d'une carte de caractérisation globale des lacs
- Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M^{me} Annie Poitras et résolu unanimement de mandater la Corporation de l'Aménagement de la rivière l'Assomption (CARA) pour effectuer la réalisation d'une carte de caractérisation globale d'une vingtaine de lacs de la municipalité de Chertsey, dans le cadre du projet des bassins versants sur le territoire de la municipalité et de défrayer, à cette fin, un montant estimé de 2 819,60\$ (plus taxes si applicables), selon les termes et conditions contenus à l'offre de services du 10 avril 2017.
- Cette somme est disponible au fonds général de la municipalité.
- 2017-223 8.- Mandat - Solist Sécurité - Caméras de surveillance
- Il est proposé par M^{me} Annie Poitras, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de mandater la firme Solist Sécurité afin de procéder à l'installation d'un nouveau système tribryde 16 positions et à l'ajout de quatre (4) caméras de surveillance, dont trois (3) sur le bâtiment de la belle église et une (1) aux jardins solidaires et de défrayer, à cette fin, un montant de 5 672,45 \$ \$ (plus taxes si applicables), selon les termes et conditions contenus à l'offre de services du 29 juin 2017.
- Cette somme fera l'objet d'un emprunt au fonds de roulement pour une période de trois (3) ans.
- 2017-224 9.- Mandat - Les Entreprises Claude Rondeau, électricien - Caméras de surveillance
- Il est proposé par M^{me} Annie Poitras, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de mandater la compagnie Claude Rondeau entrepreneur électricien afin d'effectuer les travaux d'électricité requis pour le bon fonctionnement des nouvelles caméras de surveillance et de défrayer, à cette fin, un montant de 2 050 \$ (plus taxes si applicables), selon la soumission en date du 28 juin 2017.
- Cette somme fera l'objet d'un emprunt au fonds de roulement pour une période de trois (3) ans.
- 10.- Période de questions
- Aucun citoyen n'assiste à cette séance.
- 2017-225 11.- Levée de la séance
- Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que la séance soit levée à 19 h 12.

Directrice du Service du greffe

Maire